

La Ferme du Leuzeu depuis le village de Flavignerot



Une randonnée proposée par [bernard21](#)

Au départ de Flavignerot, au sud est de Dijon, un bien joli circuit qui à travers les Monts du Dijonnais et sur les itinéraires historiques du Club Alpin de Dijon, nous emmène jusqu'à la ferme du Leuzeu, autrefois ancienne ferme fortifiée, actuellement en cours de restauration aux fins, peut-être d'en faire un gîte d'étape.

Les monts du Dijonnais, un espace boisé qui attend le randonneur. Le Club Alpin de Dijon ne s'y était pas trompé en créant là le premier "réseau d'itinéraires balisés" de Côte d'Or.



Trace n° 3440

Durée	5h	Difficulté	Moyenne
Distance	12,60 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	405 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	413 m	Commune	Flavignerot (21160)
Point haut	571 m		
Point bas	375 m		

Description

Du parking au centre de [Flavignerot](#), charmant village au pied des Monts du Dijonnais, emprunter Sud Ouest un chemin (balisage tricolore blanc/jaune et rouge)d'abord en légère descente puis raide, en direction d'un carrefour d'itinéraires balisés (Point 381). Remonter en direction du col de la Mialle, passer à la fontaine éponyme, (souvent à sec). Gagner le col de la Mialle. Là on retrouve le GR7 (balisage blanc-rouge) - Vosges Pyrénées. L'emprunter à droite. Gagner ensuite le col de Leuzeu. Là emprunter à gauche un itinéraire balisé en bleu. Arrivé à un thalweg, laisser le balisage bleu et descendre à gauche en direction de la Ferme du Leuzeu. Actuellement en cours de restauration par une association de bénévoles.-(Gîte d'étape en projet) Dans l'axe de la ferme, direction Sud Ouest, descendre le bon chemin de la Combe du Leuzeu. On finit par arriver à couper un balisage de croix blanches, le sentier Jean Sage. L'emprunter, en montée à gauche. Passer à proximité de la Rente des Ecotois. On finit par arriver au Col de la Toppe. A ce col, l'on retrouve le balisage du GR7 et du sentier rouge du CAF. A suivre à droite en direction de la Rente de Chamerey. D'abord en légère montée, puis sur un plateau et ensuite en descente. Bien suivre le balisage sur le bord du chemin très encaissé et souvent boueux. On arrive alors à la Rente de Chamerey. Gîte d'Etape - Prendre à gauche en direction du point 484. Là prendre à droite jusqu'à arriver à l'extrémité d'un "chemin blanc". Prendre à gauche en descente jusqu'au point 381. A ce point, prendre à droite, laisser partir à gauche l'itinéraire balisé que l'on a emprunté au début de cet itinéraire. Continuer à remonter une combe sans nom. Passer sous une ligne électrique et peu après au carrefour suivant, prendre à gauche, toujours en montée. On arrive ainsi à contourner une sorte d'éperon rocheux sur lequel est bâti un ancien château (on ne visite pas). On arrive à une barrière. Prendre à gauche et emprunter une petite sente balisée en jaune qui nous ramène à proximité de la mairie de Flavignerot. Il ne reste plus alors qu'à regagner le parking de départ.

Points de passage

- D/A**
N 47.278999° / E 4.916592° - alt. 501 m - km 0
- D/A**
N 47.278981° / E 4.916592° - alt. 501 m - km 12.6

Informations pratiques

Équipement normal du randonneur. Prévoir de l'eau. Possibilité d'abri à la Ferme du Leuzeu et à la Rente de Chamerey.

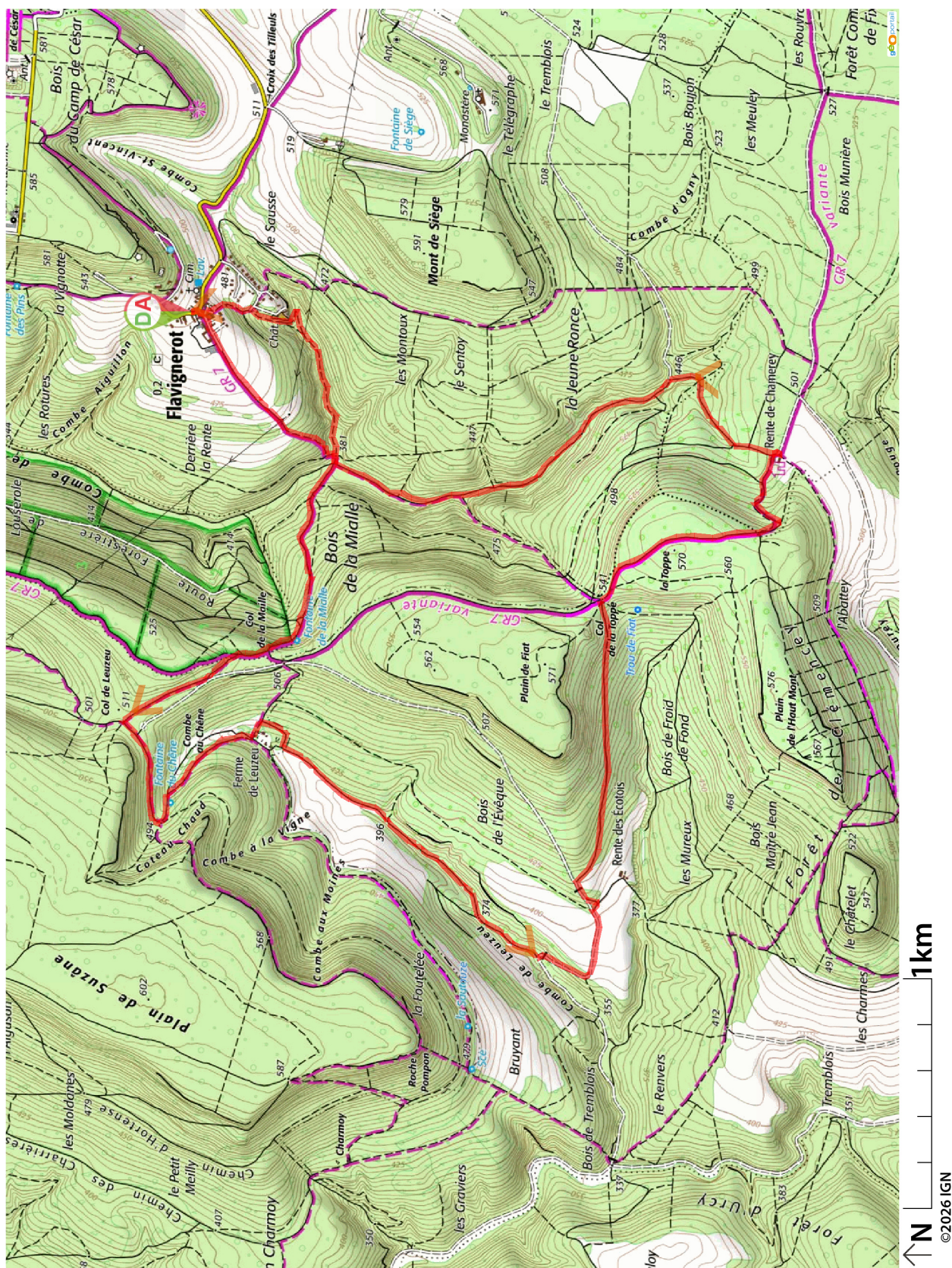
À voir

Au départ le village de Flavignerot retiendra toute notre attention. Dans la petite église, on trouve des vitraux d'André Patte. Au sud du vallon, l'on pourra voir les restes d'un château XVIème dominé par un pigeonnier.

Passage à la Rente du Leuzeu, de la Rente des Ecotois.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-ferme-du-leuzeu-depuis-le-village-de/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

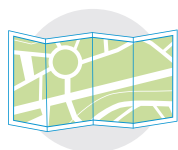
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



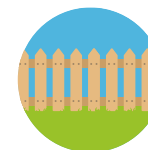
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



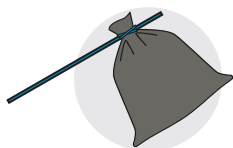
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



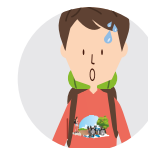
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.